

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL



L'an deux mil vingt-trois et le vingt-cinq mars à quatorze heures trente,  
Le conseil municipal de la commune de DOURBIES, régulièrement convoqué  
s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi,  
sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.  
Date de convocation du Conseil Municipal le 20 mars 2023

Nombre de Conseillers :  
En exercice 11  
Présents 10  
Procuration 1  
Votants 10

Étaient présents : Mmes LEBEAU Irène, THERIC Corinne, JOSSINET Gaëlle,  
SANCH Chantal, Mrs RAGUES Christian, THION Jean-Claude, BALSAN  
Laurent, SAUVAIRE Marc, ALBE Jean-Luc, PONCELET Jean-Marie

Absents excusés : ESCANDE Renaud

Procurations : ESCANDE Renaud à ALBE Jean-Luc

**Vote :**

Pour : 9

Abstention : 1

Contre : 0

**APPROBATION COMPTES ADMINISTRATIFS 2022**

Madame le Maire expose au conseil municipal les comptes administratifs de  
l'année 2022 qui s'établissent ainsi :

**BUDGET GENERAL M14 :**

**FONCTIONNEMENT :**

Dépenses de fonctionnement :	646 387.31
Recettes de fonctionnement :	842 012.08
Résultat de fonctionnement de l'exercice :	<b>195 624.77</b>
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1) :	929 073.41

**INVESTISSEMENT :**

Dépenses d'investissement :	446 718.11
Recettes d'investissement :	271 262.36
Résultat d'investissement de l'exercice :	<b>-175 455.75</b>
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1) :	4 442.47

**BUDGET EAU M49 :**

**FONCTIONNEMENT :**

Dépenses de fonctionnement :	191 116.53
Recettes de fonctionnement :	196 883.16
Résultat de fonctionnement de l'exercice :	<b>5 766.63</b>
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1) :	77 820.19

INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement :	192 332.57
Recettes d'investissement :	165 968.45
Résultat d'investissement de l'exercice :	<b>-26 364.12</b>
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1) :	-12 098.07

Hors de la présence de Mme le Maire qui s'est retirée pour ne pas prendre part au vote et après délibération le conseil municipal approuve à 9 voies pour et 1 abstention les comptes administratifs 2022.

Fait et délibéré en Mairie, le 25 mars 2023

Mme le Maire  
Irène LEBEAU

